



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Oeuilly

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Memmie

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Memmie

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/04/1923

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 14 avril 1923

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.